

# Annuaire régional d'Eurostat 2008





# Annuaire régional d'Eurostat 2008

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

Un numéro unique gratuit (\*):

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008

ISBN 978-92-79-08213-9

ISSN 1830-9682

DOI 10.2785/11923

Numéro de catalogue: KS-HA-08-001-FR-N

(Publication imprimé KS-HA-08-001-FR-N)

**Thème: Statistiques générales et régionales**

**Collection: Livres statistiques**

© Communautés européennes, 2008

Copyright des photos suivantes: la couverture et les chapitres «Introduction», «Population», «Statistiques urbaines», «Comptes des ménages», «Statistiques structurelles sur les entreprises», «Marché du travail», «Productivité sectorielle» et «Tourisme»: © Phovoir.com; les chapitres «Produit intérieur brut», «Coût de la main-d'œuvre», «Transports» et «Science, technologie et innovation»:

© la bibliothèque d'images numériques de la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne; le chapitre «Santé»: © Fitolito38; le chapitre «Agriculture»: © Jean-Jacques Patricola

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.



## Préface

Cher lecteur,

J'ai le plaisir de vous présenter l'édition 2008 de l'Annuaire régional d'Eurostat, qui vous donnera un aperçu de l'évolution la plus récente dans les régions de l'Union européenne, comptant actuellement vingt-sept États membres, ainsi que dans les pays candidats à l'adhésion et les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Cette année encore, nous avons choisi des thèmes qui, je pense, illustreront les aspects les plus intéressants de l'évolution dans les domaines économique, social et démographique à travers les régions d'Europe. Nous sommes également heureux de pouvoir vous présenter, pour la deuxième année consécutive, une contribution rédigée par nos collègues de la DG Politique régionale de la Commission. Cette fois-ci, leur chapitre est consacré à la «productivité sectorielle» et porte sur les écarts de productivité que l'on observe entre les régions de l'Union européenne dans différents secteurs d'activité.

Les programmes de politique régionale, lancés l'an dernier dans le cadre de la nouvelle politique de cohésion de l'Union européenne, sont maintenant bien engagés, et nous espérons que la présente publication vous donnera une idée des progrès accomplis en matière de cohésion régionale sur tout le territoire de l'Union. Nous avons également inclus quelques-uns des résultats les plus récents de l'audit urbain, un exercice de collecte de données qui permet de réunir un important volume d'informations statistiques sur les villes d'Europe.

Nous élargissons progressivement la gamme d'indicateurs régionaux disponibles et espérons pouvoir vous en présenter quelques-uns dans nos éditions suivantes, dans la mesure où la disponibilité et la qualité des données nous le permettront.

Je vous souhaite une agréable lecture.



Hervé Carré  
Directeur général, Eurostat



## Remerciements

Les éditeurs de l'*Annuaire régional d'Eurostat 2008* tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours. La rédaction des divers chapitres a été confiée aux personnes suivantes:

- **Population:** Gregor Kyi (unité F.1 d'Eurostat: «Statistiques démographiques et de la migration»)
- **Statistiques urbaines:** Teodóra Brandmüller (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Produit intérieur brut:** Andreas Krüger (unité C.2 d'Eurostat: «Comptes nationaux: production»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2 d'Eurostat: «Comptes nationaux: production»)
- **Statistiques structurelles sur les entreprises:** Ulf Johansson (unité G.1 d'Eurostat: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique»)
- **Productivité sectorielle:** Zuzana Gáková (unité C.3 de la DG Politique régionale: «Analyse économique et quantitative, additionnalité»)
- **Coût de la main-d'œuvre:** Simone Casali (unité F.2 d'Eurostat: «Statistiques du marché du travail»)
- **Transports:** Anna Bialas-Motyl et Anastassia Vakalopoulou (unité G.5 d'Eurostat: «Statistiques des transports»)
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6 d'Eurostat: «Statistiques de la société de l'information et du tourisme»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Felix et Tomas Meri (unité F.4 d'Eurostat: «Statistiques de l'éducation, des sciences et de la culture»)
- **Santé:** Tomasz Urbanski (unité F.5 d'Eurostat: «Statistiques de la santé et de la sécurité alimentaire»)
- **Agriculture:** Garry Mahon (unité E.2 d'Eurostat: «Statistiques de l'agriculture et de la pêche»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») avec le concours de Pavel Bořkovec (unité B.6 d'Eurostat: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité D.2 d'Eurostat: «Indicateurs régionaux et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

- la **direction générale de la traduction de la Commission européenne**, et notamment les unités de traduction allemande, anglaise et française;
- l'**Office des publications officielles des Communautés européennes**, et notamment Peter Johansson de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi que les correcteurs d'épreuves de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	9
Les statistiques régionales donnent des informations plus détaillées .....	10
La nomenclature NUTS .....	10
Couverture .....	11
Davantage d'informations régionales .....	12
<b>1 POPULATION</b> .....	15
Présentation de la répartition régionale de la démographie .....	16
Les moteurs de l'évolution de la population .....	16
Viellissement démographique: la situation actuelle... ..	21
... et ses conséquences pour l'avenir .....	21
<i>Notes méthodologiques</i> .....	26
<b>2 STATISTIQUES URBAINES</b> .....	29
Introduction .....	30
En quoi réside le caractère unique de l'audit urbain? .....	30
Une large panoplie d'indicateurs .....	30
Une couverture géographique étendue .....	30
Des séries chronologiques couvrant plus de dix ans .....	31
L'attrait des villes .....	31
Conclusion .....	39
<b>3 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT</b> .....	41
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional? .....	42
Le PIB régional en 2005 .....	42
Le PIB en moyenne pour la période 2003-2005 .....	44
Fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays .....	44
Processus de rattrapage dynamique dans les nouveaux États membres .....	47
Évolution hétérogène à l'intérieur même des pays .....	49
La convergence fait des progrès .....	50
Conclusion .....	51
<i>Notes méthodologiques</i> .....	53
<i>Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume</i> .....	53
<i>Dispersion régionale du PIB par habitant</i> .....	54
<b>4 COMPTES DES MÉNAGES</b> .....	57
Introduction: mesure de la richesse .....	58
Revenu des ménages privés .....	58
Résultats pour l'année 2005 .....	58
Revenu primaire .....	58
Revenu disponible .....	59
La dynamique à la périphérie de l'Union .....	63
Conclusion .....	66
<i>Notes méthodologiques</i> .....	67



<b>5 STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES</b> .....	69
Introduction .....	70
Spécialisation régionale et concentration des activités .....	70
Analyse de l'industrie chimique .....	76
Conclusion .....	81
<i>Notes méthodologiques</i> .....	85
<b>6 MARCHÉ DU TRAVAIL</b> .....	87
Cohésion des marchés du travail régionaux .....	88
Emploi .....	88
Chômage .....	90
Chômage de longue durée .....	90
Disparités sur les marchés du travail régionaux .....	94
Conclusion .....	99
<i>Notes méthodologiques</i> .....	100
<i>Définitions</i> .....	100
<b>7 PRODUCTIVITÉ SECTORIELLE</b> .....	103
Introduction .....	104
Secteurs en tête de classement .....	104
Productivité au niveau régional .....	105
Quelle a été l'évolution récente de la productivité par secteur? .....	109
La productivité s'accroît lorsque la VAB augmente... ..	110
... ou lorsque l'emploi diminue .....	110
Industrie manufacturière et économie de la connaissance .....	110
Conclusion .....	116
<i>Notes méthodologiques</i> .....	118
<b>8 COÛT DE LA MAIN-D'ŒUVRE</b> .....	121
Introduction .....	122
Coût horaire de la main-d'œuvre .....	122
Heures effectivement travaillées .....	122
Structure du coût de la main-d'œuvre .....	125
Conclusion .....	127
<i>Notes méthodologiques</i> .....	128
<i>Définitions</i> .....	128
<i>Coût de la main-d'œuvre</i> .....	128
<i>Heures travaillées</i> .....	129
<i>Équivalents temps plein</i> .....	129
<i>Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs (à l'exclusion de celles des apprentis)</i> .....	129
<b>9 TRANSPORTS</b> .....	131
Introduction .....	132
Infrastructure de transport .....	132
Sécurité routière .....	135
Transport aérien .....	140
Conclusion .....	141
<i>Notes méthodologiques</i> .....	146



<b>10 TOURISME</b> .....	149
Introduction .....	150
Capacités d'hébergement .....	150
Nombre de touristes.....	151
Nuitées .....	153
Intensité touristique .....	155
Évolution du tourisme, 2000-2006 .....	155
Part du tourisme récepteur .....	155
Le camping .....	158
Conclusion.....	158
<i>Notes méthodologiques</i> .....	161
<b>11 SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION</b> .....	163
Introduction .....	164
Ressources humaines en science et technologie .....	164
Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	166
Brevets .....	169
Forte concentration régionale de la délivrance de brevets de haute technologie .....	169
Conclusion.....	171
<i>Notes méthodologiques</i> .....	171
<b>12 SANTÉ</b> .....	173
Introduction .....	174
Causes de décès.....	174
Cancer colorectal .....	174
Accidents de transport .....	175
Personnel de santé .....	180
Conclusion.....	180
<i>Notes méthodologiques</i> .....	182
<b>13 AGRICULTURE</b> .....	185
Introduction .....	186
L'élevage dans les régions d'Europe .....	186
Porcins.....	186
Ovins .....	186
Bovins .....	191
Production de lait .....	191
Conclusion.....	194
<i>Notes méthodologiques</i> .....	194
<b>ANNEXE</b> .....	197
UNION EUROPÉENNE: régions au niveau NUTS 2 .....	197
PAYS CANDIDATS: régions statistiques au niveau 2 .....	200
PAYS DE L'AELE: régions statistiques au niveau 2.....	201



# Introduction





## Les statistiques régionales donnent des informations plus détaillées

Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, collecte des données sur un ensemble de thèmes statistiques, principalement auprès des vingt-sept États membres de l'Union européenne (UE), mais également auprès des trois pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie) ainsi qu'auprès des quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse). Dans bien des cas, les données statistiques ne sont collectées qu'au niveau national, mais il existe également des statistiques régionales dans de très nombreux domaines, ce qui nous permet de disposer d'un aperçu plus complet.

La présente publication, *Annuaire régional d'Eurostat 2008*, se propose de vous donner des informations détaillées sur la vie actuelle dans les régions européennes. En examinant à la loupe les régions d'Europe, les auteurs des treize chapitres procèdent à l'analyse approfondie d'un vaste éventail de domaines statistiques, et nous espérons que vous les lirez avec beaucoup d'intérêt!

Le premier chapitre concerne les statistiques de la **population** (c'est-à-dire les statistiques démographiques), car ces données constituent la base de toutes les autres statistiques. De nombreux autres indicateurs statistiques sont divisés par les chiffres de la population, ce qui nous permet d'obtenir des données suivies de la mention «par habitant». Nous commençons donc le premier chapitre par quelques informations essentielles sur la répartition de la population entre les régions d'Europe, en présentant les taux de natalité et de mortalité, les schémas de migration et la distribution par tranche d'âge.

Le deuxième chapitre sur les **statistiques urbaines** est fondé sur les données collectées dans le cadre de l'audit urbain et présente des informations sur divers thèmes, collectées dans l'ensemble des capitales européennes et de nombreuses autres grandes villes d'Europe. Comme une grande partie des citoyens de l'Union habitent dans ces villes, il s'agit sans doute là d'informations qui intéresseront de nombreuses personnes et leur seront directement utiles.

Les autres chapitres se répartissent en quatre groupes thématiques.

Le premier concerne les indicateurs économiques ou financiers: **produit intérieur brut (PIB)**, **comptes des ménages** et **statistiques structurelles sur les entreprises**. La cohésion économique est l'un des principaux objectifs de la politique de l'Union et représente, en quelque sorte, le moteur de toutes les autres politiques. Le chapitre consacré au PIB, notamment, donne une très bonne idée de la situation actuelle de l'Union européenne.

Les indicateurs du marché de l'emploi constituent le deuxième groupe thématique: on y trouvera un chapitre fondamental sur le **marché du travail**, ainsi que deux chapitres inédits dans l'Annuaire régional d'Eurostat sur la **productivité sectorielle**, chapitre rédigé par un spécialiste de la direction générale de la politique régionale, et le **coût de la main-d'œuvre**, une analyse des disparités régionales dans le domaine du coût horaire de la main-d'œuvre.

Le troisième groupe de chapitres est de nature plus générale et concerne la vie quotidienne de la plupart des citoyens européens. Les chapitres consacrés aux **transports** et au **tourisme** s'intéressent essentiellement à la mobilité des personnes, tandis que **la science, la technologie et l'innovation** sont souvent considérées comme l'une des pierres angulaires de la nouvelle stratégie de Lisbonne en faveur de la croissance et de l'emploi.

Les deux derniers chapitres portent sur le thème général du bien-être. Les statistiques de la **santé**, qui concernent principalement les causes de mortalité et la densité du personnel de santé dans les régions européennes, font leur réapparition cette année et seront sans doute accueillies avec intérêt; enfin, le chapitre sur **l'agriculture** est consacré cette année à l'élevage, et notamment à celui des porcins, des ovins et des vaches.

## La nomenclature NUTS

Toutes les statistiques établies au niveau régional dans l'Union sont fondées sur la **nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS)**. La nomenclature NUTS est utilisée depuis des décennies pour l'établissement de statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régionale. Ce n'est cependant qu'en 2003 qu'elle a été dotée d'une base juridique, puisque c'est cette année-là que le règlement NUTS a été adopté par le Parlement européen et le Conseil<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Vous trouverez de plus amples informations relatives à la nomenclature NUTS sur l'internet ([http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash\\_regions.html](http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html)).



À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'UE, le règlement NUTS est évidemment modifié par l'addition de la nomenclature des régions de ces pays. C'est ce qui s'est passé en 2004, lorsque l'Union a accueilli dix nouveaux États membres, et en 2007, lorsque la Bulgarie et la Roumanie ont adhéré.

Le règlement NUTS prévoit que la nomenclature fait l'objet, tous les trois ans, d'une révision qui doit permettre de modifier la nomenclature régionale et de l'adapter à un nouveau découpage administratif ou à un changement de la situation économique. La première révision a eu lieu en 2006, et les modifications apportées à la nomenclature NUTS sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008. La plupart des modifications territoriales portent sur le niveau 3 de la NUTS et concernent onze pays, tandis que des modifications au niveau 2 ont été opérées pour quatre pays et des modifications au niveau 1, pour un seul pays.

Les principales modifications effectuées dans le cadre de cette révision sont les suivantes: le **Danemark** a introduit deux nouvelles régions au niveau NUTS 2 et a révisé les régions existantes au niveau NUTS 3 à la suite d'une importante réforme administrative régionale. Dans une région d'**Allemagne** (Sachsen-Anhalt), trois régions NUTS 2 ont été fusionnées en une seule. En **Slovénie**, une ancienne région NUTS 2 a été remplacée par deux nouvelles. Au **Royaume-Uni**, et plus précisément en Écosse du nord-est, une modification du découpage régional, tant au niveau 2 qu'au niveau 3, a eu pour effet la création de nouvelles régions. La **Suède** a introduit des régions de niveau NUTS 1 pour la première fois, en raison de la taille du pays. Vous trouverez sur le site internet d'Eurostat des informations plus détaillées sur les modifications les plus récentes qui ont été apportées à la nomenclature NUTS.

Comme ces modifications ne sont entrées en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et que les données statistiques destinées à l'ensemble des chapitres avaient déjà été extraites en début d'année, vous constaterez que certaines données régionales, concernant principalement le Danemark et la Slovaquie, sont manquantes ou ont été remplacées par des chiffres nationaux sur de nombreuses cartes statistiques. Nous espérons que la disponibilité des données régionales pour ces deux pays sera meilleure au moment de la rédaction du prochain Annuaire.

D'une manière générale, ce sont des données régionales ventilées par régions NUTS 2 qui sont présentées et analysées dans l'*Annuaire régional d'Eurostat 2008*, mais il existe une exception à cette règle. Dans le domaine du **coût de la main-d'œuvre**, Eurostat ne collecte de données qu'au niveau NUTS 1, de sorte que les données présentées dans ce chapitre se rapportent aux régions de niveau NUTS 1.

Veillez noter que certains États membres ont une population relativement peu nombreuse et ne sont dès lors pas divisés en plusieurs régions NUTS 2. Dans le cas de ces pays, la valeur NUTS 2 est donc exactement identique à la valeur nationale. Depuis la dernière révision en date de la nomenclature NUTS, cette règle s'applique à six États membres (Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg et Malte), à un pays candidat (ancienne République yougoslave de Macédoine) et à deux pays de l'AELE (Islande et Liechtenstein): dans tous ces cas, l'ensemble du pays représente une seule région de niveau NUTS 2.

À l'intérieur de la couverture du présent volume, nous avons placé une carte dépliant présentant l'ensemble des régions de niveau NUTS 2 des vingt-sept États membres de l'Union européenne (EU-27), ainsi que les régions statistiques correspondantes au niveau 2 des pays candidats et des pays de l'AELE. Vous trouverez également, à l'annexe 1, la liste complète des codes et des noms de ces régions, ce qui vous permettra de localiser facilement une région précise sur la carte.

## Couverture

L'*Annuaire régional d'Eurostat 2008* contient des statistiques provenant principalement des vingt-sept États membres de l'Union européenne, mais également, quand les informations étaient disponibles, des trois pays candidats à l'adhésion (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie) et des quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

Les régions des pays candidats et des pays de l'AELE sont appelées «régions statistiques» et sont régies par les mêmes règles que les régions NUTS de l'Union européenne, si ce n'est qu'elles ne possèdent pas de base juridique. La base de données d'Eurostat ne contient pas encore de données des pays candidats et des pays de l'AELE concernant certains domaines d'action, mais la disponibilité des données s'améliore constamment, et nous



espérons que la couverture sera encore meilleure dans un avenir proche.

### Davantage d'informations régionales

Sur le site internet d'Eurostat, vous trouverez, sous le thème «Statistiques générales et régionales», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain»: vous pourrez y consulter des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des données statistiques plus détaillées que celles présentées dans cet Annuaire. Vous y découvrirez également un certain nombre d'indicateurs (tels que la superficie, la démographie, le produit inté-

rieur brut et des données sur le marché de l'emploi) établis au niveau NUTS 3. Cette précision est importante, puisque certains pays couverts ne sont pas divisés en régions NUTS 2, comme nous l'avons vu plus haut.

Pour obtenir des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines, veuillez consulter la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques régionales et urbaines européennes — Guide de référence 2008*, que vous pouvez télécharger gratuitement à partir du site internet d'Eurostat. Les données spécifiques qui ont été utilisées pour produire les cartes et d'autres illustrations figurant dans la présente publication sont également disponibles sur ce site sous forme de tableaux Excel.

# Statistiques urbaines

# 2





## Introduction

Renforcer l'attrait des régions et des villes constitue l'un des objectifs prioritaires de la stratégie de Lisbonne renouvelée et des orientations stratégiques communautaires en matière de cohésion pour la période 2007-2013. La qualité de vie joue un rôle essentiel lorsqu'il s'agit d'attirer et de retenir une main-d'œuvre qualifiée, des entreprises, des étudiants, des touristes ainsi que la plupart des habitants d'une ville. Évaluer la situation du moment est une condition préalable à toute amélioration, à tout développement et à tout suivi ultérieur. L'audit urbain apporte une réponse à ce besoin d'évaluation. La présente collecte de données fournit des informations sur divers aspects de la qualité de vie dans les villes européennes.

L'audit urbain est le résultat des efforts conjoints déployés par les villes participantes, les instituts de statistique faisant partie du système statistique européen et la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne. Le succès de cette collecte de données dépend de leurs contributions et de leur appui continu.

## En quoi réside le caractère unique de l'audit urbain?

En matière d'audit urbain, on bénéficie aujourd'hui d'une expérience de près de dix ans caractérisée par des tâtonnements, des erreurs et des réalisations. Plusieurs concepts ont été testés, et des volumes considérables de données ont été collectés lors de l'étude pilote en 1999, lors du premier exercice de collecte de données à grande échelle en 2003/2004 et lors du dernier exercice de collecte en 2006/2007. Les données qui ont été retenues à la suite des procédures de contrôle de la qualité sont disponibles dans les bases de données statistiques d'Eurostat depuis le mois d'avril 2008. Le caractère unique de l'ensemble de données afférentes à l'audit urbain réside dans l'étendue de ses trois principales dimensions: sa large panoplie d'indicateurs, sa couverture géographique étendue et ses séries chronologiques couvrant une décennie.

### Une large panoplie d'indicateurs

Plus de 300 indicateurs couvrant la plupart des aspects de la qualité de vie, tels que la démographie, le logement, la santé, la criminalité, le marché du travail, les disparités de revenus, l'administration locale, le niveau de formation, l'environnement, le climat, les schémas de déplacement, la société de l'information et l'infrastructure culturelle, ont été définis et calculés. Ces indicateurs sont

obtenus à partir des 336 variables collectées par Eurostat. La disponibilité des données varie d'un domaine à l'autre: par exemple, dans le domaine de la démographie, on dispose de données pour plus de 90 % des villes, alors que dans celui de l'environnement, des données n'existent que pour moins de la moitié des villes.

### Une couverture géographique étendue

À la suite de l'étude pilote qui portait sur 58 villes, la collecte de données s'est élargie en 2003/2004 pour couvrir 258 villes. Actuellement, l'audit urbain inclut 321 villes de l'EU-27, 26 villes turques, 6 villes norvégiennes et 4 villes suisses. Dans le courant de 2008, des données seront également collectées pour 5 villes croates.

Une ville peut être définie comme une implantation urbaine (concept morphologique) ou comme une entité juridique (concept administratif). L'audit urbain utilise ce dernier concept et délimite le «centre-ville» en fonction des limites politiques et administratives. Les données qui ont servi à élaborer les cartes du présent chapitre se rapportent à ce niveau spatial. Cependant, les activités économiques, la main-d'œuvre ou la pollution atmosphérique, par exemple, ne s'arrêtent évidemment pas aux limites administratives d'une ville. Afin de recueillir des informations à un niveau spatial plus étendu, une «zone urbaine élargie» a été définie sur la base des flux de navetteurs. La zone urbaine élargie comprend le centre-ville et sa «banlieue». Chaque centre-ville est subdivisé en quartiers infra-urbains. Ce troisième niveau spatial permet de collecter des informations sur les disparités à l'intérieur d'une ville. Aux fins d'une analyse comparative, des données ont également été produites au niveau national. Le graphique 2.1, par exemple, compare la population nationale aux chiffres sur la population recueillis au niveau des villes.

La sélection des villes pour l'audit urbain s'est faite selon plusieurs critères. Pour répondre à une exigence générale, les villes sélectionnées devaient constituer un échantillon géographique représentatif de chaque pays et couvrir environ 20 % de la population nationale. Par conséquent, dans quelques pays, certaines grandes villes (de plus de 100 000 habitants) n'ont pas été incluses dans l'audit urbain. Afin de compléter l'ensemble de données de l'audit urbain sur cet aspect, une nouvelle collecte de données, appelée «audit des grandes villes», a été lancée en 2006. L'audit des grandes villes comprend toutes les «villes non incluses dans l'audit urbain» qui comptent plus de 100 000 habitants dans l'EU-27. Pour plus de



250 villes incluses dans cet audit des grandes villes, un ensemble réduit de 50 variables est collecté. La liste des villes participantes a fait l'objet d'un accord bilatéral avec les États membres. La carte 2.1 illustre la répartition géographique des villes couvertes, respectivement, par l'audit urbain et par l'audit des grandes villes.

### Des séries chronologiques couvrant plus de dix ans

Jusqu'ici, quatre périodes de référence ont été définies pour l'audit urbain: 1989-1993, 1994-1998, 1999-2002 et 2003-2005. À l'intérieur de chaque période, une année de référence a été fixée: 1991, 1996, 2001 et 2004. Les villes ont été invitées à fournir des données pour ces années, dans toute

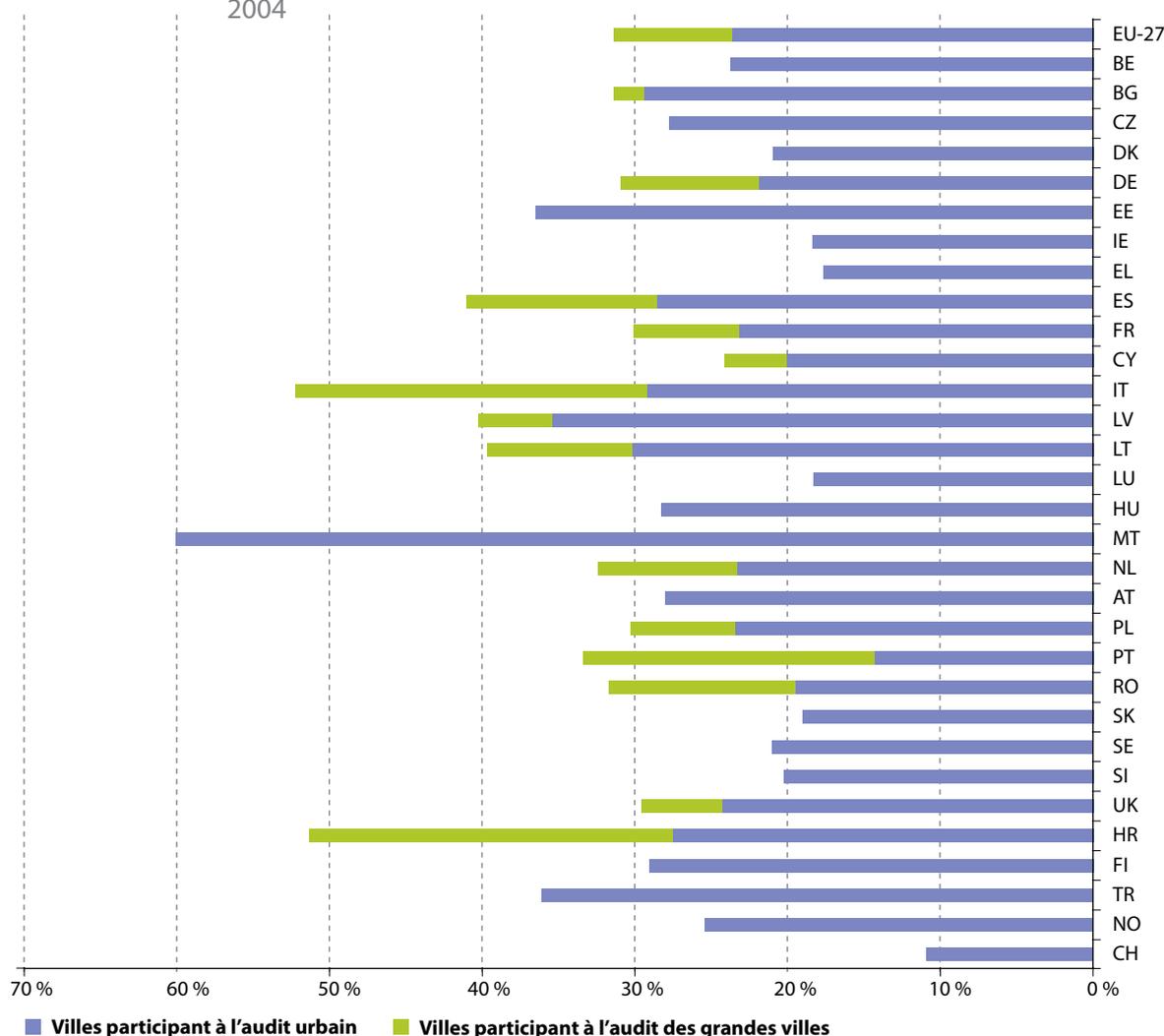
la mesure du possible. Lorsqu'une variable n'était pas disponible pour l'année de référence, c'est l'année la plus proche qui a été choisie comme référence. En ce qui concerne les années 1991 et 1996, des données n'ont été collectées que pour un nombre réduit de 80 variables.

### L'attrait des villes

Le pouvoir d'attirer la population est l'un des traits caractéristiques des villes. La concentration démographique dans les villes constitue de ce fait l'un des indicateurs de base de leur attrait.

Le graphique 2.1 fait apparaître les pourcentages de la population nationale vivant, respectivement, dans les villes incluses dans l'audit urbain

**Graphique 2.1:** Pourcentage de la population vivant dans les villes couvertes par l'audit urbain et l'audit des grandes villes, par rapport à la population nationale, 2004



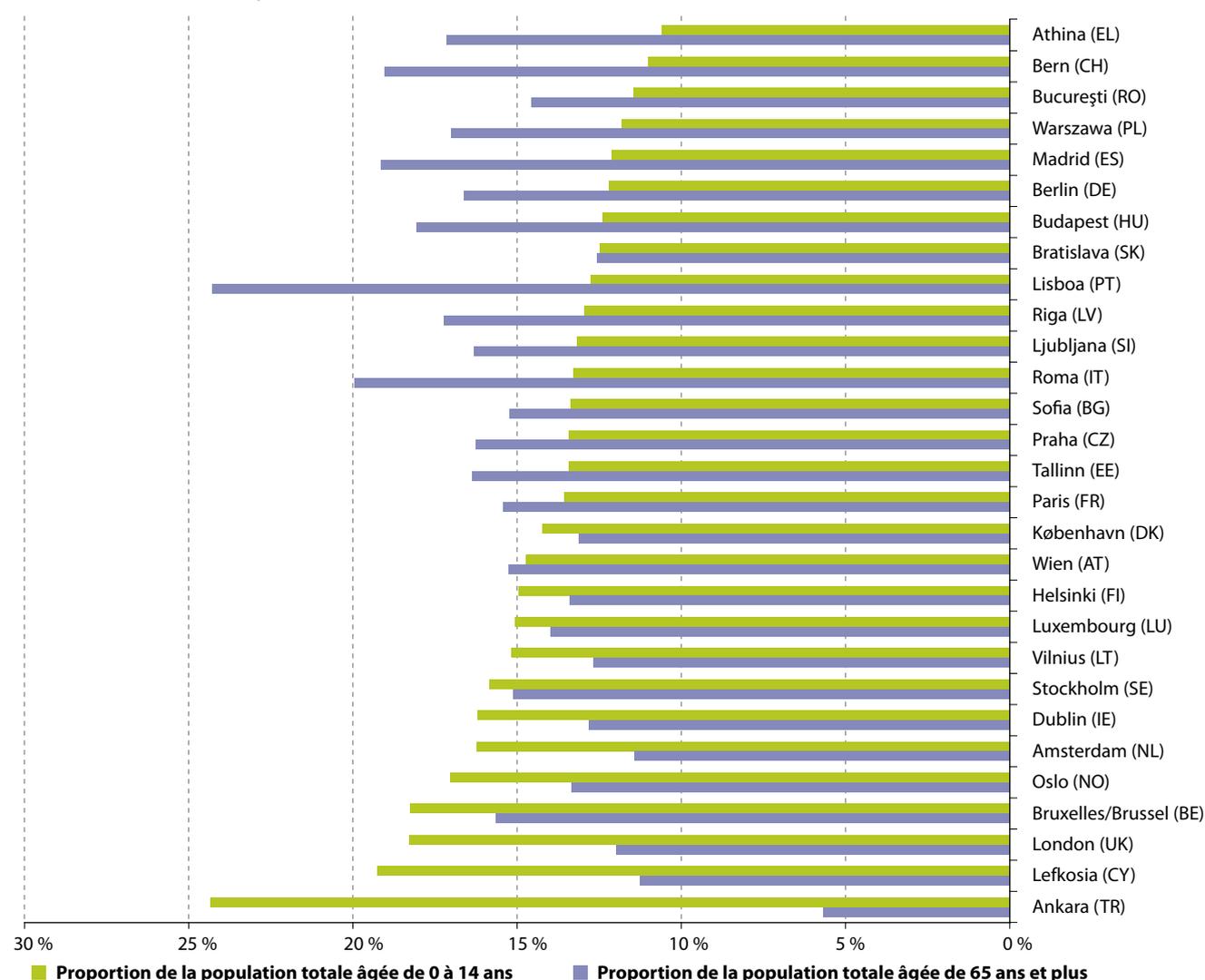
Notes: HU: 2005; MT, FI: 2003; BG, IE: 2002; DK: 2001; FR: 1999



et dans celles qui font l'objet de l'audit des grandes villes. La population totale des 321 villes de l'audit urbain dépasse 120 millions de personnes, ce qui correspond à 25 % environ de la population de l'EU-27. Avec l'audit des grandes villes, ce sont 8 % supplémentaires de la population de l'EU-27 qui sont couverts. Parmi les États membres, ce sont les États insulaires de la Méditerranée, Chypre et Malte, qui comptent les proportions les plus élevées de la population nationale résidant dans les villes couvertes par l'audit urbain ou par l'audit des grandes villes. Il est intéressant de noter que cette couverture élevée ne caractérise pas seulement les petits pays: l'Espagne et le Royaume-Uni affichent également un pourcentage supérieur à 40 %.

L'importance numérique de la population urbaine ne représente qu'un aspect de la situation. À l'aide de la base de données de l'audit urbain, on peut examiner la structure par âge de la population urbaine. La part des enfants de moins de 14 ans dans la population résidente totale était la plus élevée à Ankara et Nicosie (Lefkosia), comme le montre le graphique 2.2. Les capitales telles que Londres (London), Bruxelles/Brussel, Oslo, Amsterdam, Dublin et Stockholm attirent également une population jeune: la proportion des enfants de moins de 14 ans y est supérieure à 15 %, alors que, à Athènes (Athina), Berne (Bern) et Bucarest (București), un résident sur dix seulement a moins de 14 ans. La capitale portugaise, quant à elle, compte le pourcentage

**Graphique 2.2:** Proportion de la population par groupes d'âge, dans les capitales européennes, 2004



Notes: HU: 2005; IE: 2002; BG, CZ, CY, FI: 2001; FR: 1999; MT: données non disponibles



le plus important de résidents âgés de plus de 65 ans; viennent ensuite deux autres capitales du sud de l'Europe, Rome (Roma) et Madrid. Dans ces villes, la part des habitants âgés est nettement plus élevée que celle de la population plus jeune, ce qui est une source de préoccupations à propos du vieillissement de la population. Le processus en question trouve son origine dans les faibles taux de natalité et/ou les espérances de vie élevées. Ces deux indicateurs figurent dans la base de données de l'audit urbain qui est accessible par le portail d'Eurostat.

Le renforcement de l'attrait urbain requiert des efforts politiques permanents. Ceux-ci devraient viser, parmi d'autres objectifs, à établir une structure économique diversifiée et adaptable à l'échelle de la ville afin d'offrir aux citoyens une base d'emplois sûre. Généralement, les villes dont l'activité économique est concentrée dans le secteur tertiaire sont considérées comme étant plus flexibles et dynamiques. La part des services dans l'emploi (avec plus de 92 %) était la plus élevée à Cambridge, Luxembourg et Genève. Malgré leur population relativement peu nombreuse, ces villes sont connues pour être des centres internationaux dans le domaine de la recherche, des services financiers ou de l'administration. Les villes où le secteur des services représente 80 % de l'emploi ou davantage sont surtout situées dans le nord-ouest et le nord de l'Europe — voir la carte 2.2. Certaines villes du sud de la France, de l'Espagne et de l'Italie, où l'hôtellerie-restauration et le tourisme sont des activités prépondérantes, font également partie de ce groupe. Les villes enregistrant un taux d'emploi élevé dans l'agriculture et l'industrie se trouvent plus particulièrement dans les deux États membres les plus récents et en Turquie. Dans 16 villes sur les 22 qui comptent plus de 1 million d'habitants, le taux de l'emploi dans les services est supérieur à 70 %, alors qu'il est inférieur à 70 % dans 7 villes sur 10 comptant moins de 500 000 habitants. Cela est mis en évidence sur la carte 2.2 où chaque cercle représente une ville: la taille du cercle est proportionnelle à la population résidente de la ville, tandis que sa couleur représente la part de l'emploi dans les services.

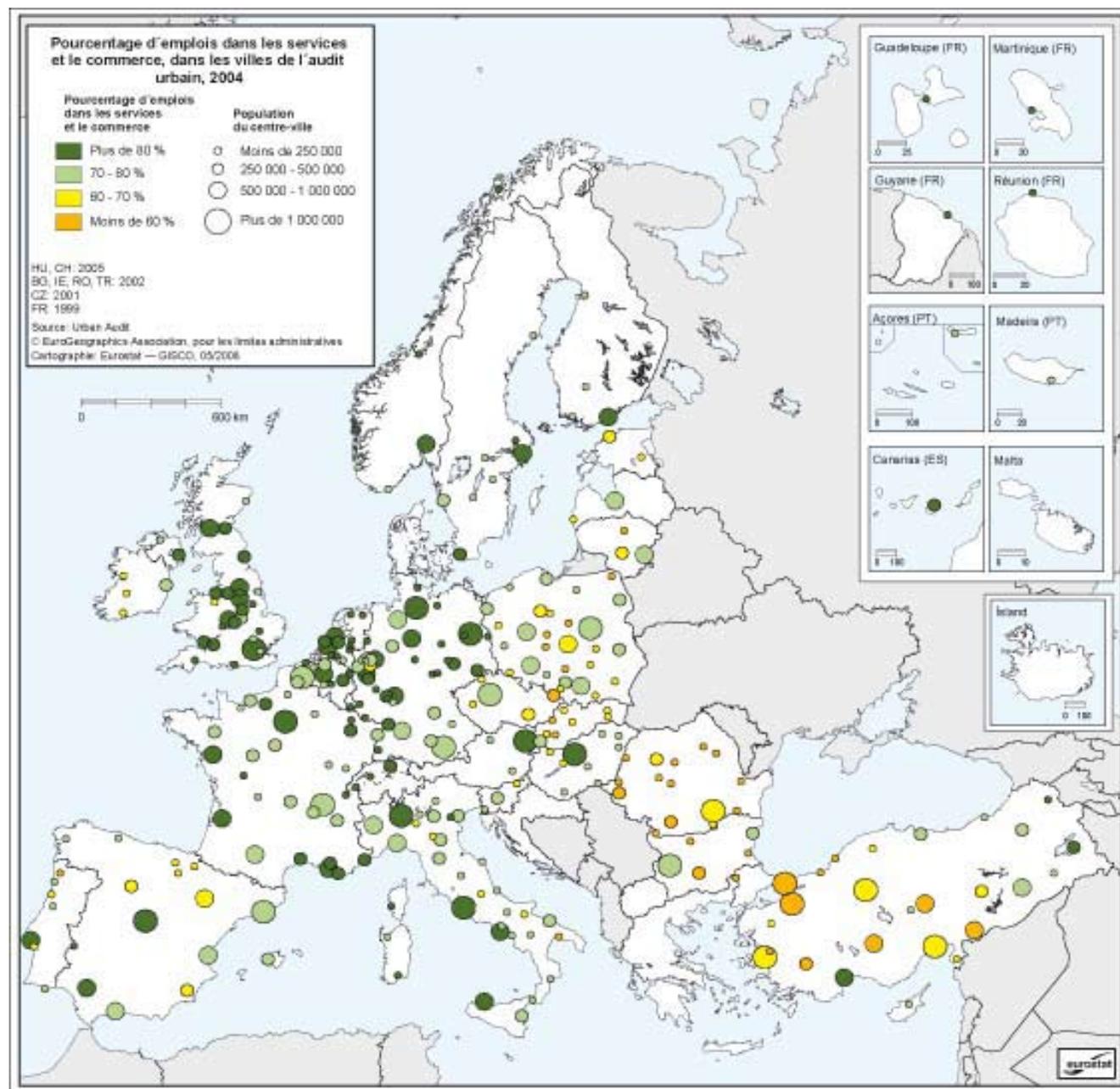
La capacité d'une ville à attirer des étudiants dans ses écoles supérieures et ses universités est l'un des facteurs qui détermine, selon le cas, une «fuite des cerveaux» ou un «afflux des cerveaux». Inciter les diplômés de l'enseignement supérieur à rester dans la ville représente l'étape suivante pour constituer une main-d'œuvre hautement qualifiée. La carte 2.3 montre le nombre d'étu-

dants dans les universités et autres établissements d'enseignement supérieur pour 1 000 habitants. Le nombre le plus élevé d'étudiants de l'enseignement supérieur pour 1 000 habitants a été enregistré à Padoue (Padova), ville universitaire italienne de renommée mondiale. La ville de Bologne (Bologna), qui a donné son nom au processus visant à créer un espace européen de l'enseignement supérieur, figure également dans les dix premières. Les villes comptant plus de 150 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur pour 1 000 habitants sont largement réparties partout en Europe, avec, cependant, une concentration plus forte en Pologne. L'indicateur mesurant le nombre d'étudiants par rapport aux habitants place les grandes villes dans une position défavorable en apparence, quoique la plupart d'entre elles accueillent de grandes et prestigieuses universités. Varsovie (Warszawa) est la seule ville de plus de 1 million d'habitants dans laquelle le nombre d'étudiants dépasse 150 pour 1 000 habitants. Le calcul du nombre absolu d'étudiants dans les universités et autres établissements d'enseignement supérieur permettrait de remédier à cet «effet secondaire». Les séries de données en question peuvent également être consultées dans la base de données de l'audit urbain disponible sur l'internet.

Les aspects environnementaux, tels qu'un air pur, une eau propre et un climat agréable, sont aussi des facteurs d'attrait pour une ville. La carte 2.3 offre un aperçu de l'un des indicateurs de base concernant l'environnement: le nombre moyen d'heures d'ensoleillement par jour. Les caractéristiques apparaissant sur la carte reflètent clairement la diversité climatique de l'Europe. D'une manière générale, l'Europe du Nord et du Nord-Ouest bénéficie d'un ensoleillement moindre; les moyennes journalières les plus basses ont été observées dans les villes de la Ruhr. Les villes du sud de l'Europe comptent plus de 7,5 heures de soleil par jour. Les différences les plus importantes à l'intérieur d'un même pays sont relevées en Espagne, entre Bilbao et Málaga.

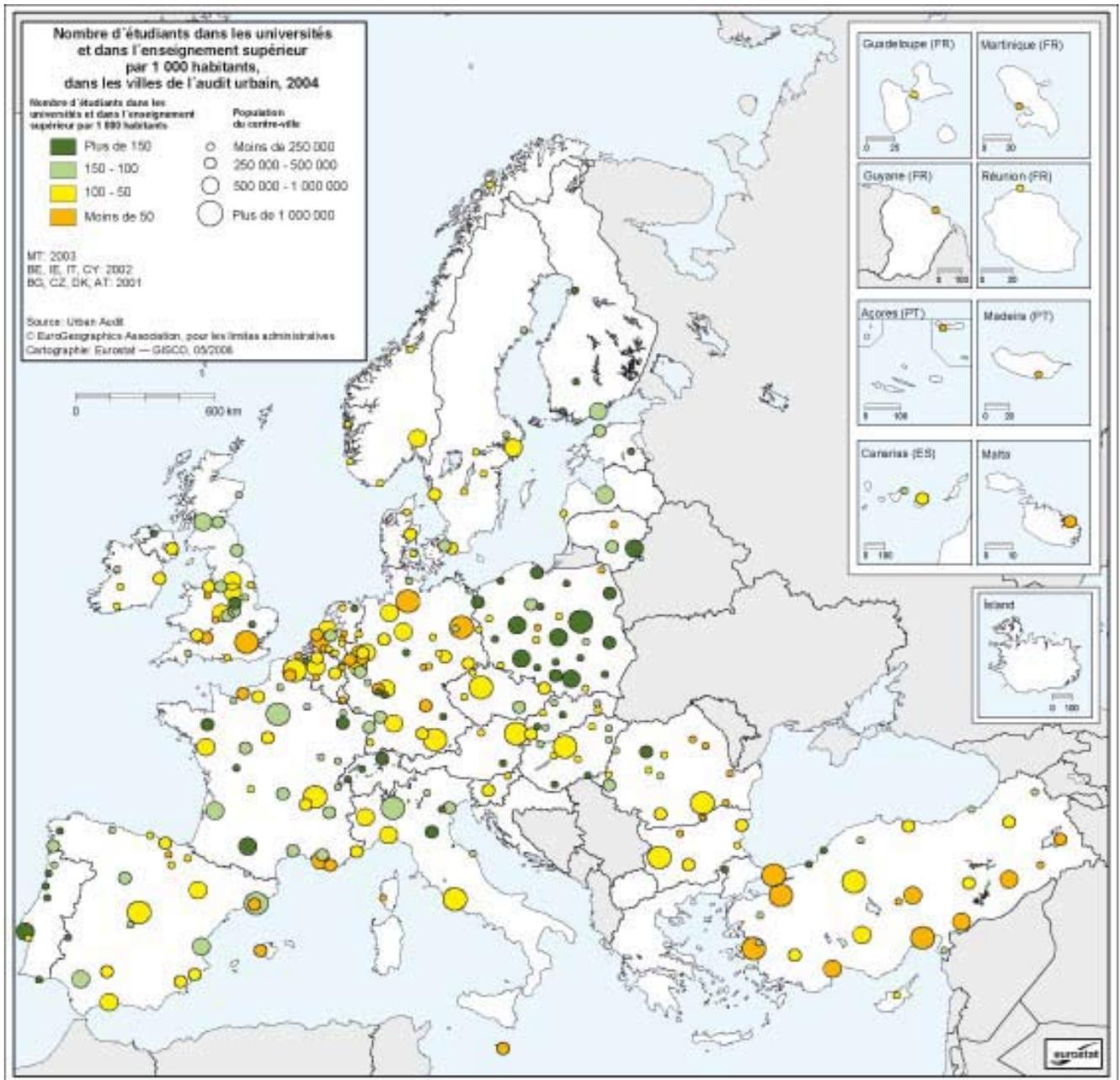
En dehors de la dimension économique, la dimension sociale de l'attrait urbain a récemment acquis une importance primordiale. L'image de «ville divisée» ou de «ville peu sûre» a, de toute évidence, des effets négatifs sur l'attrait d'une ville. L'image d'une ville est le résultat des associations, des souvenirs et des sentiments liés à cette ville. C'est la raison pour laquelle, outre les données objectives sur l'exclusion sociale, les disparités et la criminalité, la perception que les habitants ont de leur ville joue un rôle déterminant. Pour connaître les

**Carte 2.2:** Pourcentage d'emplois dans les services et le commerce, dans les villes de l'audit urbain, 2004



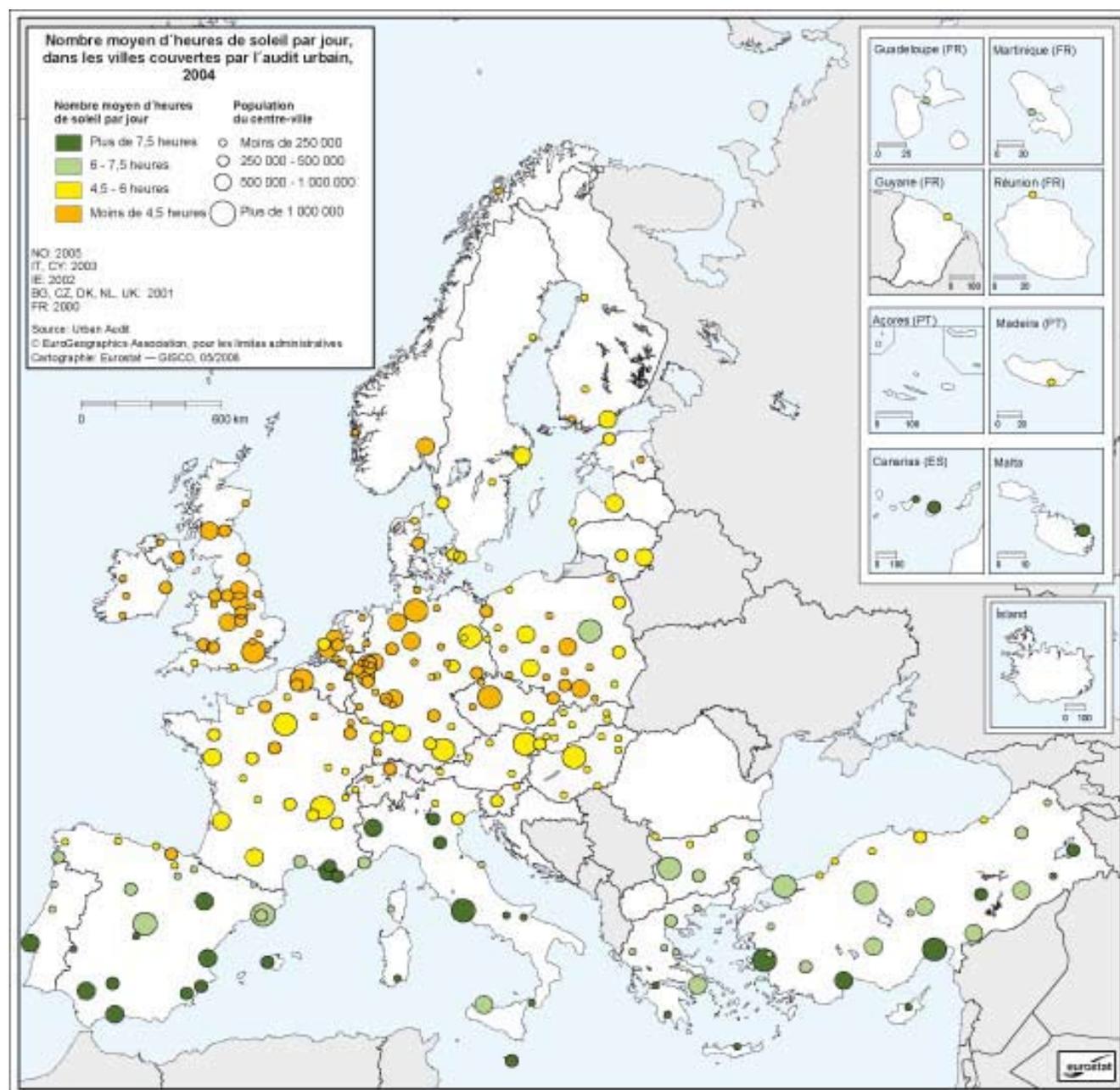


**Carte 2.3:** Nombre d'étudiants dans les universités et dans l'enseignement supérieur par 1 000 habitants, dans les villes de l'audit urbain, 2004





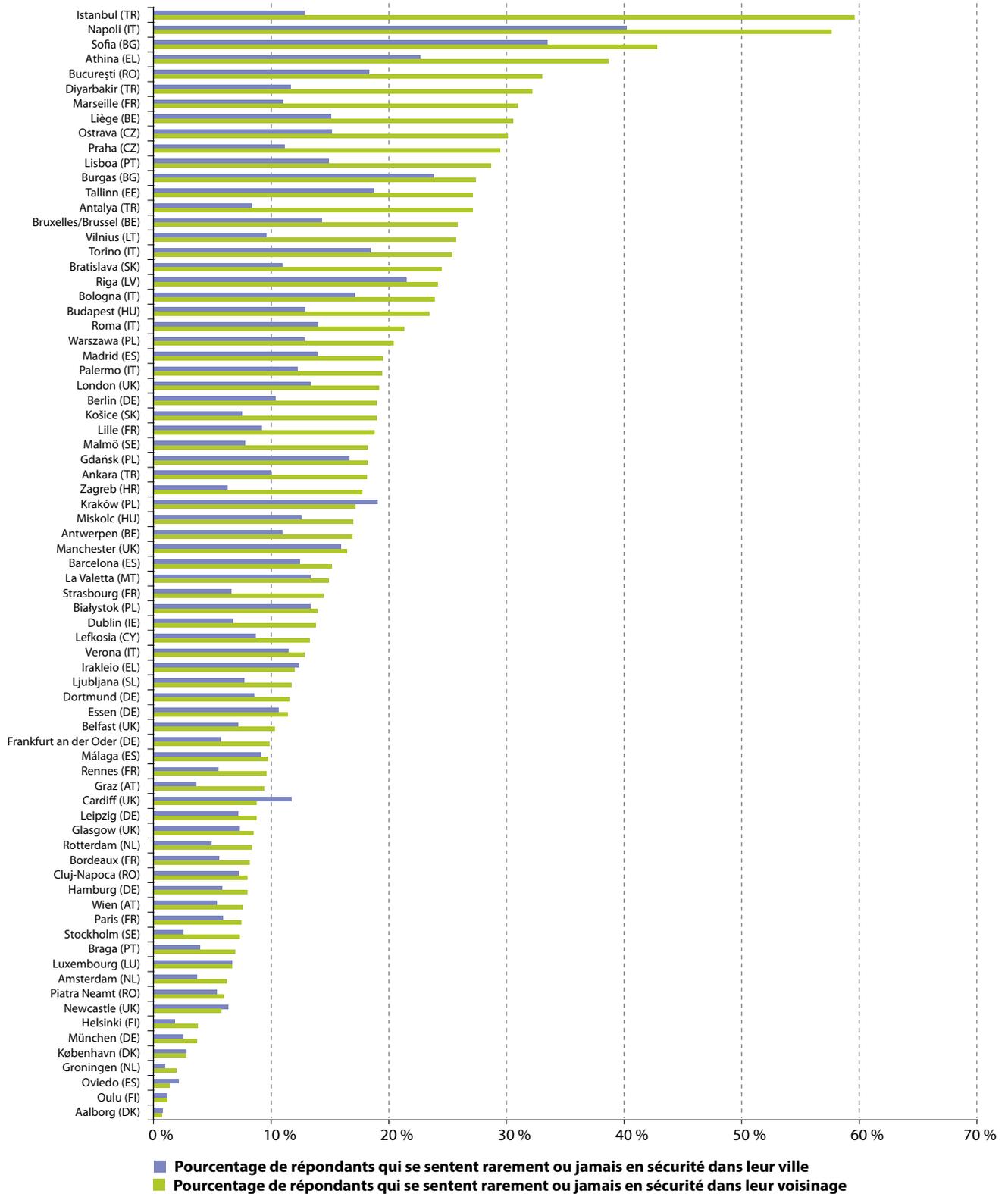
**Carte 2.4:** Nombre moyen d'heures de soleil par jour, dans les villes couvertes par l'audit urbain, 2004





**Graphique 2.3:** Perception de la sécurité dans une sélection de villes couvertes par l'audit urbain, 2006

*Pourcentage de répondants qui se sentent rarement ou jamais en sécurité dans leur ville ou dans leur voisinage*



Source: Enquête de perception de l'audit urbain.

sentiments et les opinions des citoyens à l'égard de leur ville, nous pouvons nous appuyer sur les résultats de l'enquête de perception menée dans le cadre de l'audit urbain. La dernière enquête, réalisée en 2006, portait sur 75 grandes villes dans l'EU-27, en Croatie et en Turquie. Les données de l'enquête ont été recueillies par le biais d'entretiens téléphoniques concernant des échantillons de 500 personnes par ville.

Le graphique 2.3 donne une illustration des réponses aux questions posées dans ce sondage d'opinion sur la perception de la sécurité dans la ville et le quartier. Il a été demandé aux personnes interrogées si elles se sentaient toujours, parfois, rarement ou jamais en sécurité dans leur ville. À Aalborg (Danemark), Oulu (Finlande), Oviedo (Espagne), Groningue (Groningen) (Pays-Bas), Copenhague (København) (Danemark), Munich (München) (Allemagne) et Helsinki (Finlande), moins de 5 % des répondants ont affirmé se sentir rarement ou jamais en sécurité dans leur ville. Par conséquent, plus de 95 % d'entre eux se sentent toujours, ou la plupart du temps, en sécurité dans leur ville. À la question portant sur la sécurité dans le quartier, les réponses ont été similaires. Ces réponses quasi unanimes sont le signe que les villes en question sont perçues comme sûres par leurs citoyens. Cependant, si l'on se base sur les réponses reçues, toutes les villes ne peuvent pas être considérées comme sûres. Istanbul (Turquie) et Naples (Napoli) (Italie) connaissent une situation qui est à l'opposé de celle décrite ci-dessus. Dans ces villes, plus de la moitié des répondants ne se sentent jamais ou que rarement en sécurité dans la ville. En contradiction flagrante avec ces résultats négatifs, les répondants ont été étonnam-

ment peu nombreux à Istanbul (moins de 15 %) à déclarer qu'ils ne se sentaient jamais ou que rarement en sécurité dans leur quartier. Des différences notables entre la perception de la sécurité dans la ville en général et dans le quartier spécifique où vit le répondant ont également été constatées dans d'autres villes, notamment à Diyarbakir (Turquie), Marseille (France), Antalya (Turquie) et Prague (Praha) (République tchèque). Dans ces villes, l'appréciation a été plus positive pour la sécurité dans le quartier que pour la sécurité générale dans la ville. Ces différences semblent indiquer des clivages sociaux à l'intérieur d'une ville et l'existence éventuelle de «quartiers en crise».

## Conclusion

Qu'est-ce qui fait l'attrait d'une ville? Les habitants sont attirés vers les villes offrant une qualité de vie élevée, les entreprises sont attirées vers les villes proposant une base de compétences solide et des infrastructures, les étudiants le sont vers des villes ayant une bonne université ou école supérieure, les touristes vers des villes caractérisées par des valeurs culturelles et un climat agréable, etc. On peut en conclure que l'attrait d'une ville est déterminé par divers facteurs. Dans les paragraphes qui précèdent, nous en avons mentionnés quelques-uns, notamment les caractéristiques démographiques, la structure économique, l'environnement et les aspects sociaux. Plusieurs autres éléments pourraient toutefois faire l'objet d'une analyse. Nous encourageons les lecteurs à explorer plus en détail la base de données de l'audit urbain et à découvrir quelles villes présentent un attrait à leurs yeux.